

Délibération n° 2018-05-10

Extrait du registre des délibérations
 du conseil communautaire du 25 octobre 2018

Objet

Soutien aux associations :
 évaluation 2018 et dispositif 2019

Rapporteur

VEISSIERE Bernard

Date de convocation

18 octobre 2018

Date d'affichage du compte rendu

31 octobre 2018

Nombre de conseillers

En exercice : 126
 Présents : 81
 Votants : 91
 Pour : 91
 Contre : 0
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 25 octobre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle multi-activités de la commune d'Ardes-sur-Couze sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle		ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
BERTHELOT Pascal	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
		CHABAUD Christian
CHALLET Vincent		SERMAGE André (S)
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert		
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	CASTANEDA Francis (S)
MEZEIX Bruno (S)	EMIREN Bernard (S)	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
GARNAVAULT Philippe		
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	
MAGAUD Hervé (S)	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude		LENEGRE Jean-Louis
		LIVET Bertrand
MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René	MARTINANT Pierre
	MASSEBOEUF Claude	MEALLET Roger-Jean
	MOREL Jacques	NICOLLET Michel
	NUÑEZ Aurélia	
	PELLISSIER Patrick	
	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	PRADIER Laurent
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal	ROUX Bernard	
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	PINTE Emmanuel (S)

Absents ayant donné pouvoir (10) : ALLARD Sébastien à BAYSSAT Marie, BRUN Pascale à CORREIA Emmanuel, CHANAL Jean-Paul à CHANY Georgette, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, JAMON Marc à NICOLLET Michel, LETELLIER Josiane à SAUVANT Jean-Pierre, MONIET-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, PEREIRA-MAURIAT Christine à BOURG François, PÉTHEIL Sandra à BRONNER Ulrick, THÉVIER Gérard à COLLET Jean-Pierre.

Absents représentés (8) : CHANIMBAUD Lionel, CONTOUX Michel, DUBOST Philippe, DYNDAS Éric, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, JOLIVET Sylvie, ZANIN Nathalie.

Absents (35) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BERIOT Didier, BERNARD Jean-Paul, BRUNETTI Graziella, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, COSTON Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DENAIVES Catherine, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LEGENDRE Denis, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, NÔ Lucien, OLIVIER Christian, PAILLONCY Brigitte, PELOU Michel, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, SALVINI Luc, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

VU la délibération n° 2018-01-23 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 01 mars 2018 relative au règlement des subventions aux associations ;

VU les fiches ci-annexées ;

CONSIDÉRANT les éléments suivants :

Rappel

Lors des ateliers de concertation « Réussir la fusion », il avait été demandé qu'en 2017, API mette en place sa politique d'accompagnement des associations afin qu'elle soit efficiente en 2018 ; aussi, la commission « Cohésion et Développement Territorial » a été amenée, dans son rôle transversal, à proposer des principes d'accompagnement d'API vers le monde associatif. La commission élargie a proposé la mise en œuvre de deux systèmes d'aides et, dans un souci d'efficacité, de s'appuyer sur un groupe de travail « Association » qui est composé de Danielle ALETON, Graziella BRUNETTI, Vincent CHALLET, Sylvie JOLIVET, Bertrand LIVET, Brigitte PAILLONCY, Pierre RAVEL, Martine VARISCHETTI.

Pour 2018, API a attribué un budget de fonctionnement de 250 000 € pour l'aide financière aux associations, et un budget d'investissement de 50 000 € pour l'acquisition de nouveaux matériels afin d'étoffer le parc de matériels mis à disposition des associations.

Le rôle du groupe de travail est le suivant :

- pour le **soutien logistique** :
 - o évaluer les différents types de soutiens ;
 - o proposer des évolutions ou renforcements ;
 - o arbitrer sur les éventuelles demandes atypiques (éligibilité d'une association, fréquence des demandes, cas exceptionnels, etc.) ;
 - o promouvoir le dispositif ;
- pour le **soutien financier** :
 - o instruire les demandes avec analyse et proposition d'un montant d'aide lorsque le projet est retenu, ou précision des raisons du refus proposé après concertation avec le pôle thématique concerné (élus et services culturels, sportifs ou autres selon nature du projet).

Encadrés par délibération, ces dispositifs ont été communiqués, par courrier en date du 7 mars 2018, à l'ensemble des 90 maires des communes de la communauté d'agglomération et aux 876 associations du territoire, soit :

- pour le soutien logistique :
 - Fiche 1 : prêt de véhicules ;
 - Fiche 2 : prêt de matériels ;
 - Fiche 3 : communication, dont reprographie ;
- pour le soutien financier
 - Fiche 4 : dossier de demande de subvention.

Un bilan positif, des améliorations à apporter

Le bilan du dispositif (mars à août 2018) a été présenté lors du groupe de travail du 19 septembre 2018 ainsi que du Bureau du 1^{er} octobre 2018. L'analyse détaillée permet de définir les modalités de renouvellement pour 2019.

En outre, il est proposé le principe d'une nouvelle fiche « Aide au déplacement des Champions » telle qu'elle figure en annexe. Il est également proposé de donner mandat au groupe de travail « Association » et à Monsieur le Président afin de préciser et valider la fiche 5 dans ses applications.

BILAN 2018 (mars à août 2018)

Nombres d'associations en contact : plus de 200 associations

- 30 prêts de véhicules
- 234 prêts de matériels
- 9 938 copies
- 3 411 lots communication, dont reprographie
- Subventions : 62 dossiers retenus pour 173 300 € attribués

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider la reconduction du dispositif « Association » pour les années 2019-2020 ;
- d'adopter le règlement d'attribution, les modèles de conventions, les fiches 1,2,3,4 et la nouvelle fiche « Aide au déplacement des Champions » tels qu'ils figurent en annexe ;
- d'autoriser le groupe de travail à lancer la communication du dispositif et de le mettre en œuvre ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.


Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 09/11/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 09/11/2018